

MAIRIE DE DAMOUSIES

COMPTE RENDU DE LA 2ème REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 20 20

Le vendredi 19 Juin 2020, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence d'Alain Wittemberg, Maire.

Pour respecter les règles de distanciation physique, la séance s'est déroulée dans la salle des fêtes.

Présents : Alain Wittemberg, Claudine Denoyelle, Léandre Sculier, Badih Melek, Marie Claude Crévits, Damien Demeure, Amanda Garcia, Philippe Huftier , Reinold Masure , Delphine Petit, Charles Waymel.

La séance est ouverte à 20h.

Mr le Maire constate que le quorum est atteint et indique que le conseil municipal peut délibérer.

Amanda Garcia est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du précédent conseil en date du 29 mai 2020 est approuvé.

Un livret « Votre commune, Comprendre son rôle et son fonctionnement » est distribué à chaque adjoint et conseiller.

TAXES COMMUNALES

Les taxes communales sont inchangées depuis de nombreuses années, Mr le Maire propose de maintenir le même taux d'imposition pour l'année 2020.

Pour 2020 cela correspond à un montant de 33 834 Euros.

Vote approuvé par 11 voix sur 11.

BUDGET 2020

- Les taxes foncières et taxes d'habitation vont diminuer de 24000 euros suite aux dispositifs de l'Etat, et seulement compensées par une dotation de 13540 euros.
- Chute des revenus immobiliers de 2000 euros par rapport à 2019 (pas de location logement mairie et moins de location de la salle des fêtes).
- La vente du terrain à Promocil va rapporter 10 000 euros.
- 8709 € de Tva ont été récupérés en 2020 sur les investissements 2019.

Soit 8000 Euros de perte de ressources par rapport à 2019

Prévision des dépenses de fonctionnement pour 2020 : 100 000 euros en espérant ne pas dépasser réellement 70 000 euros au final.

Vote approuvé par 11 voix sur 11.

EMPLOYE MUNICIPAL OU SOCIETES PRESTATAIRES ?

- **Un employé communal** pour un CDI de 20 h / semaine a un coût de 8, 90 € / heure.

Sur 1 an, il faut compter 2 périodes de 3 semaines de formation et 5 semaines de congés payés.

Soit un budget de **7300 € par an** pour la commune.

Pour 2020 le PEC (Parcours Emploi Compétence) n'a pas été retenu. Pour éventuellement mettre en place un PEC dans l'avenir, nous devons travailler avec Pole emploi pour étudier son recrutement.

- **Des entreprises d'Entretien des Espaces Verts** ont été contactées pour assurer :
L'entretien du cimetière Budget prévisionnel **1200 à 1500 € / an**,
L'entretien des pelouses autour de la mairie Budget prévisionnel **1080€/an**.
- **Demande de devis pour prestation de nettoyage complet de la Mairie** 2 fois par mois.
Budget prévisionnel **2500 à 3000 € / an**
- **Demande de devis pour prestation de nettoyage de la salle des fêtes**
Budget prévisionnel **135 € / prestation**

Pour ces 3 postes, des devis sont en cours.

Le choix entre un employé municipal ou des sociétés prestataires n'est pas arrêté mais au vu de la situation d'urgence, le conseil municipal décide de faire intervenir rapidement une société d'entretien des espaces verts.

Vote approuvé par 11 voix sur 11

INDEMNITES DE Mr LE MAIRE ET DE SES ADJOINTS

Mr le Maire fixe lui même son indemnité (661 € Brut /mois soit 572 € Net (soit 17% de l'indice)) qui reste identique à l'indemnité du mandat précédent.

Pour les adjoints, l'indemnité proposée est de 190 € net/mois (soit 572 € partagée en 3, 1/3 pour chaque adjoint).

Il est rappelé que cette indemnité sert à couvrir avant tout les frais de déplacement, de téléphonie,...

Vote approuvé par 9 voix pour et 2 voix contre.

TRAVAUX PREVISIONNELS POUR 2020

Travaux de réfection du mur du cimetière 21 500 €

Travaux supplémentaires pour mur côté entrée de l'Eglise 15 900€

Changement des 6 lampes de l'éclairage urbain 3 600 €

Réparation de la porte de la Mairie et de la porte du local des jeunes 2315 €

Réfection de la Salle des Fêtes suivant mise aux normes (plafond et électricité) 35 700 €

Réfection complète du logement au dessus de la Mairie en vue de le louer 38 000€ si cette option de destination était prise.

Léandre Sculier va demander 2 autres devis pour la réfection du logement et pour la réfection de la Salle de Fêtes.

Une subvention de 20 à 40 % du montant des travaux pour la Salle des Fêtes pourrait être accordée au titre de la DETR.

Avant d'entreprendre ces travaux, le conseil municipal décide de réfléchir à l'ensemble immobilier (logement, locaux derrière la mairie, terrain de foot, local des jeunes) afin d'être cohérent dans sa démarche de rénovation.

Le logement à l'étage de la mairie (78 m²) pourrait être loué entre 500 et 600 €/mois.

Mr le Maire va se renseigner sur l'obligation d'un garde fou devant le mur de l'église.

Montant Total Approximatif des travaux sans la réfection du logement : 79 015 € correspondant à notre possibilité d'investissement pour cette année.

3 CA OU AGGLO MAUBEUGE VAL DE SAMBRE

Le vendredi 17 Juillet, le conseil des 3CA se réunira, en vue d'élire un nouveau président, ses adjoints et 69 délégués, soit 1 délégué par commune

Chaque commune de moins de 500 habitants appartenant à la 3CA peut avoir un délégué, soit 34 communes concernées.

Mr le Maire de Dimechaux, Mr Etuvé, a réuni plusieurs maires dont Mr Alain Wittenberg pour discuter de cette future élection.

Mr le Maire et Mr Philippe Huftier ont rencontré Mr le Maire de Noyelles /Sambre (seule commune à avoir quitté la 3CA pour l'agglo).

Une rencontre entre les membres de notre conseil et Michel DUVEAUX (Maire d'Obrechies et Vice-Président de la CAMVS) aura lieu en septembre ou octobre prochain pour approfondir ce sujet, rester à la 3CA ou rejoindre la CAMVS si cela est possible.

DUCASSE

Mr le Maire va se renseigner pour savoir si les ducasses, repas, braderies sont autorisées afin de commencer à organiser la ducasse de la commune.

DIVERS

La commission Animation va se réunir pour rencontrer les 3 associations présentes dans le village et connaître leur programme d'activités.

Elle va aussi contacter les jeunes damouséens pour discuter de leurs besoins et de leurs envies.

Un panneau d'information va être installé sur le mur de la Salle des Fêtes.

Mme Marie-Claude Crévits et Mr Badih Melek ont rencontré une société proposant un logiciel permettant un dénombrement de la population avec diverses possibilités pour extraire des listes en fonction des besoins.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le mardi 7 juillet à 20 heures à la salle des fêtes.

La séance est levée à 22 h 50.